

Décembre 2010

EDITO

Depuis longtemps, le site de Puydarrieux répond aux enjeux que nous nous sommes fixés dans le Docob Natura 2000.

Avec l'arrêté préfectoral protégeant la faune et la flore, déjà, les Communes de Puydarrieux, Puntous, Libaros et Campuzan, l'Etat, la CACG, la Fédération des Chasseurs et un agriculteur, Mr Bégué, s'étaient engagés en 1989 dans un pari ambitieux.

Le Conseil Général des Hautes Pyrénées, en mettant à disposition une garderie composée de 2 personnes a fortement accompagné cette mesure.

La désignation du site comme ZPS Natura 2000 vient conforter cette dynamique.

La présidence du Comité de Pilotage et de Suivi était un challenge que j'ai accepté volontiers.

Au travers de Natura 2000, les différents acteurs qui œuvrent autour du lac ont appris à dialoguer et nous essayons de rendre visible, au travers des différentes actions, cette réalité tout en préservant les activités de chacun.

Nous essayons de trouver des compromis permettant de préserver la richesse ornithologique du site tout en permettant le déroulement des différents usages.

Jean-Claude DUZER

Vice-Président du
Conseil Général des
Hautes-Pyrénées,

Président du Comité de
Pilotage et de Suivi
Natura 2000

N°1

Le site de Puydarrieux et Natura 2000

Le site de Puydarrieux ZPS N° Fr 7312004 tel qu'il a été désigné par l'arrêté ministériel du 5 Janvier 2006 (*Ministère de l'Environnement et du Développement Durable*) a intégré le réseau Natura 2000 dans le cadre de la Directive Oiseaux.

Bien que résultant d'un aménagement artificiel, le plan d'eau et ses abords immédiats présentent des atouts importants vis-à-vis des objectifs du réseau Natura 2000. Le périmètre retenu correspond au périmètre de l'arrêté de biotope existant depuis 1989.

Le Document d'objectif de Puydarrieux

En Juin 2006, a été validé par le Comité de Pilotage, sous la présidence de M. Jean Claude DUZER, le



Le site a intégré le réseau Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux compte tenu d'un certain nombre d'espèces stationnant sur le site et présentes dans 2 listes d'espèces, celle de la Directive européenne et celle du Muséum d'Histoire Naturelle.

document d'objectifs (Docob) qui a pour vocation de cadrer la mise en œuvre d'une gestion durable du site du lac de Puydarrieux pour une préservation

durable des habitats naturels et des espèces identifiées sur le site. Ce document est rédigé pour les six années à venir.

La richesse ornithologique

Les comptages réguliers effectués sur le site par Hautes Pyrénées Tourisme Environnement permettent de recenser 135 espèces d'oiseaux pouvant justifier la désignation du site comme Zone de Protection Spéciale.

Il a été proposé, lors de la rédaction du Docob, d'associer au site 27 espèces : 12 citées en annexe 1 de la Directive Oiseaux, 15 espèces migratrices, 3 espèces (Héron bicolore, Balbuzard pêcheur et Milan Royal) pour lesquelles la désignation de sites Natura 2000 s'était avérée insuffisante jusqu'en 2006.



Natura 2000, un réseau européen

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de préserver la **diversité biologique** dans les **27 Etats - membres** de l'Europe. Il vise à assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Il est important de souligner que l'appartenance

des sites au réseau Natura 2000 ne signifie pas "une mise sous cloche". En effet, les textes prévoient que " *les mesures prises tiennent compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales et locales.* "

En France, la gestion de chaque site est basée sur une démarche de concerta-

tion permettant une implication réelle et effective. Elle permet de définir les objectifs et les actions concourant au maintien ou à une amélioration de la biodiversité sur le site concerné. Cette concertation est notamment mis en place dans le cadre du Comité de Pilotage et de Suivi qui réunit les principaux acteurs du site.



Le site de Puydarrieux est localisé dans le territoire du Pays des Coteaux dont il représente un élément significatif du patrimoine naturel et un outil de développement local.

Le Syndicat Mixte des Coteaux est en charge de l'animation du DOCOB. Par convention, il a délégué cette mission à la Maison de la Nature et de l'Environnement 65.



Crédits photos :

Michel DUPRAY
Serge LARDOS
MNE65

Les espèces désignées ont été sélectionnées à partir de la liste du 16 Nov 2001 transcrivant la Directive Oiseaux et d'une liste nationale complémentaire prévue par le Code de l'Environnement.

Les enjeux du site et ses objectifs

Le DOCOB répond aux objectifs fixés par le réseau Natura 2000 : la promotion de mesures favorables à la conservation du site, la préservation du site à l'égard de projets susceptibles d'affecter son état de conservation, l'instauration d'un suivi du site, la mobilisation d'aides au développement local.

Il s'agit plus particulièrement :

- de préserver la richesse ornithologique du site,
- de poursuivre un état de conservation satisfaisant

des différents habitats d'espèces identifiés. Cet état satisfaisant résulte d'un bon équilibre entre les activités humaines et celle du séjour des oiseaux.

- d'améliorer la connaissance du site et de son fonctionnement en regard du séjour des oiseaux,

- de développer l'ancrage du site dans la vie et l'économie locale en visant plus particulièrement le volet sensibilisation et pédagogie et les actions de suivi et de mises en réseau scientifique.



Le périmètre du site

Il comprend

- un barrage réservoir créé en 1987, sur la rivière la Baïsole, par la CACG pour les besoins agricoles (irrigation) et le soutien des étiages,

- deux bassins lagunaires, séparés du lac principal par une digue, créés pour favoriser le stationnement des oiseaux

- des terres agricoles, pour partie pâturées, pour partie cultivées, appartenant à un

propriétaire unique,

- une partie boisée en rive droite conduite en futaie et en taillis sous futaie à base de chênes, propriété du Groupement forestier du Magnoc.

La superficie totale du site est de 255,9 hectares dont 220 susceptibles d'être en eau, incluse dans l'arrêté de biotope sur lequel est calqué le périmètre Natura 2000

Le site est délimité par des panneaux informant le public

des mesures réglementaires et de l'interdiction de pénétrer à l'intérieur d'une zone de quiétude définie par l'arrêté préfectoral de biotope du 16 Juin 1989.



Les espèces d'oiseaux associées au site

- | | | |
|------------------------|-----------------------|---------------------|
| ◇ Grue Cendrée | ◇ Barge à queue noire | ◇ Combattant varié |
| ◇ Cigogne noire | ◇ Chevalier gambette | ◇ Bihoreau gris |
| ◇ Oie cendrée | ◇ Bécasseau cocorli | ◇ Aigrette garzette |
| ◇ Canard siffleur | ◇ Chevalier sylvain | ◇ Crabier chevelu |
| ◇ Bécasseau variable | ◇ Echasse blanche | ◇ Héron garde bœufs |
| ◇ Bécassine des marais | ◇ Bécasseau minute | ◇ Grande aigrette |
| ◇ Pluvier doré | ◇ Chevalier aboyeur | ◇ Héron cendré |
| ◇ Petit gravelot | ◇ Chevalier culblanc | ◇ Balbuzard pêcheur |
| ◇ Grand Gravelot | ◇ Chevalier guignette | ◇ Milan royal |

Les actions engagées

Des actions d'entretien

A ce jour, les actions concernant l'entretien du site se sont concrétisées par **des contrats Natura** signés avec la CACG. Ils prévoient l'entretien régulier du canal d'amenée de l'eau à la lagune, des ronciers en queue de lac et de la saulaie.

Le canal est curé une fois par an afin d'éviter l'envasement et de maintenir dans les espaces lagunaires une arrivée constante de l'eau.

Les ronciers en queue de lac sont entretenus tous les 2 ans. Des broyages en layons sont effectués perpendiculairement à la route afin de garder un écran de protection du site tout en préservant des espaces pour les passereaux.

L'entretien des îlots de la lagune ainsi que les bords de la lagune a été confié à Mr Christian Bégué après décision récente du Copil.

Les aménagements concernant la prise d'eau du canal ainsi que le panneutage du site ont également été terminés.

Des actions de concertation

Le **groupe local d'évaluation des effectifs sangliers renards** se réunit une fois par an conformément au protocole signé. L'objectif est d'anticiper au maximum les dégâts de ces espèces sur le territoire environnant. La conduite des travaux d'entretien du roncier a été décidée lors d'une visite de terrain. Elle vise à minimiser le stationnement des sangliers dans la zone en queue de lac tout en favorisant la présence d'oiseaux.



Le groupe local d'évaluation des effectifs sangliers - renards est composé des sociétés de chasse locales, de la Fédération des chasseurs, des lieutenants de louveterie, de la garderie HPTE, de la Direction Départementale des Territoires. Le groupe est animé par la MNE 65 en tant qu'animatrice du Docob.

Les suivis scientifiques

Un **suivi journalier** est effectué par la garderie HPTE.

Le groupe technique et scientifique a finalisé le cahier des charges d'**une étude globale sur le site de Puydarrieux**. L'enjeu est d'analyser la capacité d'accueil du site pour les oiseaux, ses possibles évolutions écologiques et leurs répercussions sur les espèces d'oiseaux.

L'étude s'appuiera sur les données ornithologiques récoltées journalièrement par HPTE et par les travaux résultant de l'étude floristique.

Le Conservatoire Botanique Pyrénéen conduit pour la deuxième année **une étude phytosociologique sur les habitats floristiques** présents sur le site. Après recensement, il s'agit d'identifier les conditions

écologiques propres à ces espèces. Compte tenu de l'utilisation du site par l'homme, la période d'exondation est fondamentale. On rencontre principalement de la végétation exondée. Au travers de cette étude, pourra être étudié la phénologie des espèces floristiques en fonction du niveau d'eau, selon le nombre de jours à tel niveau, l'amplitude des variations d'eau et leur influence sur les plantes.

Une analyse du peuplement piscicole et l'élaboration d'un plan de gestion piscicole doit commencer à la fin de l'année 2010. Cette étude devrait durer 3 ans, menée par la Fédération des Pêcheurs des Hautes

Le programme de Marquage et de Baguage des Sarcelles

L'ONCFS est à l'origine de ce programme qui devrait permettre de mieux comprendre la problématique relative à l'hivernage des Sarcelles d'hiver en France et notamment les différences constatées entre les effectifs hivernaux dénombrés et les prélèvements réalisés à la chasse. La pose de marque nasale en plus des bagues classiques permet de suivre certains oiseaux dans

leur parcours, parfois jusqu'en Russie ! Le site du lac de Puydarrieux est l'un des treize sites retenus en France pour cette étude. Des nasses de capture placées au bord de la lagune sont relevées chaque matin en hiver par les agents de l'ONCFS et de HPTE. Les oiseaux capturés sont bagués et relâchés sur place.

Ornithologues vous pouvez faire avancer les connaissances sur cette espèce en communiquant vos lectures de marques nasales au 0627327188.





Animatrice du DOCOB

Maison de la Nature
et de l'Environnement 6534 rte de Galan
65220 PUYDARRIEUX05 62 33 61 66
Karine Pelosse
karine.pelosse@laferranderie.com

Les actions engagées

La valorisation touristique et pédagogique

Actuellement, le site est dépourvu de lieux de stationnement adaptés, de points d'observation aménagés, d'itinéraires reliant ces points. Il fait également l'objet d'un défaut de signalisation routière. L'objectif est de canaliser la fréquentation du public et de la rendre compatible avec la quiétude de l'avifaune et la conservation du statut du site en tant que zone d'hivernage et de stationnement.

Un plan de référence des aménagements a été conduit par Rivière et Environnement, bureau d'études de Gironde. Il prévoit un sentier dont le tracé ferait le tour du lac, l'aménagement des points d'observations, des parkings ainsi qu'une signalétique permettant d'informer le public et de l'inciter à acquiescer un comportement pour l'observation et la fréquentation du site, respectueux de la biodiversité.

Le site web : lacpuydarrieux.n2000.fr

Certaines pages sont encore en construction, veuillez nous en excuser

Des actions de sensibilisation et de vulgarisation

Dans le cadre du Docob, **une permanence assurée** par la MNE 65 à destination du grand public est effectuée tous les Vendredis entre Octobre et Fin Février depuis 2009 entre 15 h 30 et 17 h 30 au lieu dit "Le Virage".

Un livret de vulgarisation des oiseaux présents sur le lac sortira prochainement. Il présente une fiche d'identité des oiseaux ainsi qu'une valorisation des comptages de HPTE.

Les principaux acteurs du site

- ◇ **Les communes** de Puydarrieux, Campuzan, Puntous et Libaros
- ◇ **Hautes Pyrénées Tourisme** et Environnement et la garderie
- ◇ **La Compagnie** d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
- ◇ **Un propriétaire** forestier
- ◇ **Des agriculteurs**
- ◇ **Office National des Forêts**
- ◇ **Fédérations des Pêcheurs**
- ◇ **AAPPMA** Trie sur Baise
- ◇ **La Fédération des Chasseurs**
- ◇ **Les sociétés locales** de chasse
- ◇ **La Maison de la Nature et de l'Environnement 65**
- ◇ **Nature Midi Pyrénées**
- ◇ **Le Conservatoire** Botanique Pyrénéen



Un rendez vous annuel la dernière semaine de Janvier valorise l'intérêt ornithologique du site :

LES HIVERNALES Festival Nature et Environnement organisé par la MNE 65. La MNE 65 et HPTE y assure des observations ornithologiques.

En 2008 et 2009 ont eu lieu **des réunions de sensibilisation autour de la valorisation touristique et pédagogique des sites Natura 2000**. Sont intervenus M. Fily - Direction Départementale des Territoires en charge de la coordination des sites Natura 2000, Y. Saint Martin - HPTE, K. Pelosse - MNE 65. Le programme de Marquage et de Bague est également présenté par l'ONCFS - P. Gonzales et V. Ducasse - HPTE.